



Syndicat National des Enseignements de Second Degré

Section Académique de Besançon

19, Avenue Edouard DROZ - 25000 Besançon

Téléphone : 03.81.47.47.90 E-mail : s3bes@snes.edu

Besançon, vendredi 13 octobre 2017

à

Monsieur le Recteur de l'académie de Besançon
copies à la FCPE et à la PEEP de l'académie de Besançon

Objet : cours non assurés

Monsieur le Recteur,

Pour la première fois en 2017, un nombre conséquent d'heures d'enseignement ne sont toujours pas assurées plus d'un mois après la rentrée, faute de professeurs. La situation des SII est très préoccupante dans la mesure où il ne s'agit pas de quelques heures mais de postes complets en lycée, dont un à Besançon, pour un service comprenant des heures en BTS et un autre au lycée Paul Émile Victor de Champagnole ? avec des parents d'élèves exaspérés...

Ces situations auraient dû être anticipées, notamment lorsqu'il s'agissait d'un départ à la retraite comme c'est le cas au lycée Jules Haag. La pénurie de professeurs dans certaines disciplines (langues vivantes, technologie et SII) renvoie par ailleurs à un manque d'anticipation sur le moyen terme qui ne peut que laisser perplexe. Au niveau national comme académique, vous connaissez les projections en termes d'effectifs élèves tout comme en termes de départs en retraite des enseignants, ce qui devrait permettre des recrutements à hauteur des besoins.

Il est vrai que la crise de recrutement qui frappe l'Éducation Nationale à l'heure actuelle a des causes profondes : mauvaise image de marque du métier, salaires de début de carrière particulièrement bas, conditions de travail très dégradées. Phénomène nié, jusqu'à présent, par le ministère.

Nous espérons que les mesures nécessaires seront mises en œuvre dans les meilleurs délais pour que tous les enseignements soient assurés dans notre académie, et que vous contribuerez activement à la prise de conscience de ce problème en haut lieu. Cela pourrait nous épargner la mise en avant, vis-à-vis des parents, de dispositifs tels que « devoirs faits » : avant de pouvoir faire leurs devoirs, encore faudrait-il que les élèves aient cours...

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre attachement à un service public d'éducation de qualité dans tous les territoires.

Pour le secrétariat académique,
Nathalie FAIVRE, Philippe PIGUET, Sandrine RAYOT

Liste non exhaustive d'enseignements non assurés dans l'académie de Besançon

DOUBS		
Etablissement	Discipline	Nombre d'heures/Classe concernée
lycée J.Haag	SI	BTS SEN
Clg Valdahon	lettres modernes techno	une classe de 6ème
Clg Morteau-Villers le lac	anglais	bmp 6 à 9h
clg de Bart	espagnol	un poste
Clg Bethoncourt	Technologie	BMP de 7,5h : deux classes de 5ème et trois classes de 4ème (couplé avec LP les Huisselets)
LP Les Huisselets	Technologie	BMP de 3h : 3ème prépro (couplé avec clg Bethoncourt)

JURA		
Etablissement	Discipline	Nombre d'heures/Classe concernée
Lycée Pev Champagnole	SII EE	16h (TSTI2D EE, 1STI2D EE, 2nde)
Collège Bastié	UPE2A	5H

HAUTE SAÔNE		
Etablissement	Discipline	Nombre d'heures/Classe concernée
Collège de Faverney	Allemand	15h
Collège d'Héricourt	Techno	18h + HS
Collège de Pesmes	Techno	
Collège de Dampierre	Physique	4h (pour l'instant fait en HS par une autre collègue)

TERRITOIRE DE BELFORT		
Etablissement	Discipline	Nombre d'heures/Classe concernée
Lycée Follereau	Eco gestion	6h
	Documentation	12h